

LE CARRÉ DES EXPERTS

6 professionnels présents sur le salon pour vous aider à bien préparer votre visite du salon. Le carré des experts guidera le visiteur pour faciliter ses démarches et répondre à ses interrogations. Aucun secteur ne sera oublié, car la sélection menée par nos équipes proposera la présence des organismes suivants :

ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement;

vous avez une question, un projet ou une difficulté en lien avec le logement ? Les juristes de l'ADIL 68 vous informent, vous conseillent et vous orientent sur tous les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement. Rapports locatifs, rénovation et amélioration, achat immobilier, copropriété, investissement... les conseils sont neutres, objectifs et gratuits. Propriétaire, locataire, copropriétaire, investisseur, n'hésitez pas à nous contacter sur www.adil68.org.

Concernant quelques questions courantes :

- Je souhaite changer ma chaudière et mes fenêtres, à quels aides et dispositifs puis-je prétendre ?
- Y'a-t-il des aides particulières pour améliorer la performance de mon logement situé en copropriété ? Comment cela se passe pour le vote en Assemblée Générale ?
- Existe-t-il également des aides pour rénover le logement que je propose à la location ?

ESPACE INFO ENERGIE

la mission de l'Espace INFO ENERGIE est d'assurer un service d'information, de conseil gratuit, neutre et objectif, en donnant la priorité à la maîtrise de l'énergie principalement dans le bâtiment. Le conseiller INFO ENERGIE est à la disposition du public pour répondre aux questions sur :

- La construction des logements en RT2012 et la rénovation énergétique
- L'isolation et la ventilation
- Le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- Les énergies renouvelables
- Les aides financières et déductions fiscales
- Les éco gestes dans l'habitat
- Comment hiérarchiser les interventions énergétiques ?
- Quelle famille d'isolant utiliser ?
- Quelles aides financières sont mobilisables pour mon projet ?
- Quel mode de chauffage pour mon logement ?
- Comment réduire mes consommations énergétiques sans investissements ?

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CONSTRUCTION PASSIVE;

créée en mai 2012, elle s'adresse aux professionnels du bâtiment. Elle est amenée à assister des maîtres d'ouvrages publics dans leurs projets de bâtiments passifs. La Fédépassif prodigue conseils, informations, et sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de construction.

En 2018, la Fédépassif c'est aussi la rénovation énergétique, avec obligation de moyens et de résultats – OSCAR (Organiser – Sécuriser – Contrôler – Accompagner – Rénovation Énergétique)

- En partenariat avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau
- En régions

Sur ce salon pour les particuliers, tous nos membres sont formés à la construction passive et sont amenés à répondre à vos questions de projets de construction et de rénovation.

- Une maison passive, qu'est-ce que c'est ?
- Une maison passive, comment ça marche ?
- Qui peut construire une maison passive et combien ça coûte ?
- Comment économiser en chauffage traditionnel avec une maison passive ?
- Quels matériaux pour ma maison passive ?
- Qu'apporte la VMC pour la qualité de l'air et la santé ?
- Peut-on ouvrir les fenêtres dans la maison passive ?
- Est-ce qu'une maison passive c'est une thermos ?
- Comment rénover avec obligation de moyens et de résultats ?



CAPEB Territoire Centre Alsace au grand public :

La CAPEB regroupe les entreprises artisanales du Haut-Rhin dans les métiers de l'électricité, la menuiserie, la peinture, la métallerie, les métiers de pierre et de l'installation chauffage, sanitaire et climatisation. La CAPEB et les entreprises affiliées sont à la pointe de l'accompagnement des particuliers et collectivités en matière de conseils pour tous les projets de construction et de rénovation des bâtiments : les économies d'énergie (élaboration de projets complets), les solutions naturelles pour améliorer le confort de l'habitat et la qualité de vie, les crédits d'impôts...

Les questions récurrentes :

- Quel type de chaudière pour mon projet ? Quelle énergie et quelle consommation ?
- Comment réduire la consommation énergétique (chauffage, électricité, eau, ...)
- Comment améliorer le confort et la qualité de vie été / hiver de mon habitat ?
- Quels travaux et matériaux sont éligibles aux crédits d'impôts ?
- Comment transformer mon logement et le rendre accessible au handicap d'un parent ?

ORDRE DES ARCHITECTES :

L'Ordre des Architectes est une institution sous contrôle de l'Etat qui identifie et encadre des professionnels qualifiés. En France environ 30 000 architectes sont inscrits sur le tableau de l'ordre des architectes. Ils sont les seuls à pouvoir porter le titre d'architecte. L'architecte qui a prêté serment en s'inscrivant à l'ordre est porteur de valeurs :

- compétence
- indépendance
- responsabilités
- garanties
- défense de l'intérêt public : culture, patrimoine et développement durable

L'Ordre des Architectes vous renseigne comment trouver un architecte, vous guide pour choisir un architecte, et vous informe comment travailler avec un architecte.

« Avec un architecte c'est toujours mieux »

FIBOIS ,est une source d'informations pour le grand public :

panorama de la construction bois en Alsace, annuaire des professionnels de la filière forêt-bois, relais d'informations sur les forêts alsaciennes, sur le bois construction et le bois énergie, etc.

- Comment sont gérées les forêts ?
- Quelle est l'évolution de la ressource ?
- Quels sont les avantages de la construction bois ?
- Quels principes faut-il respecter pour utiliser du bois en extérieur et le maintenir pérenne ?
- Comment obtenir une combustion optimale et performante avec du bois utilisé comme énergie ?